LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Partie réservée au minstère

Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

13 -06- 2019

N° 93621

Demande d'autorisation dans le cadre de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles

Références

Maître d'ouvrage	Nom :	Commune de Redang	Prénom :	
	N°, rue :	38, Grand-Rue		
	Code postal :	8510	Localité :	Redange
	Téléphone :	23622451		
	Email :	andre.salentiny@redange.lu		
Bureau (d'architecture, d'études)	Nom :	B.E.S.T. Ingénieurs-Conseils		
	N°, rue :	2, rue des Sapins		
	Code postal :	2513	Localité :	Senningerberg
	Téléphone :	349090		
	Email :	cschnatmeyer@best.lu		
	V/référence :	167020		

Situation géographique

Commune :	Redange
Section :	Lannen B
N° parcelle(s) cadastrale(s) :	248/2634
Lieu-dit :	um Weierschen

Description du projet

Désignation exacte :	Sanierung der Quelle Weierchen SCC-809-11
Description précise :	Die bestehende Quellfassung bedarf aufgrund von Alterungserscheinungen einer umfassenden Sanierung. Aufgrund von Undichtigkeiten im Fassungskörper kommt es zu Umläufigkeiten, Trübungseinbrüchen und bateriologischen Beeinträchtigungen. Im Rahmen der Sanierung wird die bestehende Fassung vollständig entfernt und neu aufgebaut.

Tél : 247-86811 - www.emwelt.lu

Liste des pièces à joindre à la demande (toutes les pièces en 4 exemplaires)

☑ Le présent formulaire dûment rempli et signé
☑ Un extrait de la carte topographique avec indication du lieu d'implantation du projet (1:20000)
☑ Déclaration de protection des données (document à joindre)

+ En cas de construction, d'agrandissement ou de changement d'affectation d'une construction existante

☑ Toutes les informations relatives à la conception, à l'exploitation et aux dimensions du projet à autoriser
☐ Un justificatif du besoin réel de la construction, de l'agrandissement ou du changement d'affectation
☑ Dans le cas d'un agrandissement ou du changement d'affectation pour des constructions légalement existantes, les preuves qui ont fait l'objet d'exécution conforme à toutes les autorisations délivrées par le ministre, ou qui ont été légalement érigées avant toute exigence d'autorisation par le ministre, et dont tous travaux, de la première érection jusqu'à maintenant ont été dûment autorisés et légalement effectués
☑ Les plans de construction indiquant la destination spécifique de la construction comprenant :

- Les plans d'implantation
- Des vues
- Des coupes longitudinales et transversales avec les dimensions
- Une description exacte du mode de construction et des matériaux

☐ Un relevé exhaustif des modifications au terrain naturel
☑ Le plan de l'aménagement des alentours et des accès
☑ Un extrait cadastral de la parcelle d'implantation datant de **moins de trois mois** (1:2500)
☐ Un extrait du plan d'aménagement général en vigueur indiquant le classement de la parcelle

+ En cas de construction agricole, horticole, maraîchère ou viticole

☐ Une preuve que l'exploitation est opérée à titre principal au sens de la loi modifiée du 27 juin 2016 concernant le soutien au développement durable des zones rurales

+ En cas de projet affectant potentiellement une zone Natura 2000

☐ Projet lié à la gestion du site
☐ Une évaluation des incidences conformément à l'article 32 de la loi du 18 juillet 2018
  ☐ Une évaluation sommaire des incidences (article 32 §2, 1°)
  ☐ Une évaluation des incidences (article 32 §2, 2°)

+ En cas de projet affectant un biotope article 17

☐ Une identification précise des biotopes protégés, des habitats d'intérêt communautaire et des habitats des espèces d'intérêt communautaire pour lesquelles l'état de conservation a été évalué non favorable élaborée par une personne agréée
☐ Une évaluation des éco-points élaborée par une personne agréée

+ En cas des mesures d'atténuation ou d'une dérogation à la protection des espèces

☐ Une indication des espèces concernées par une personne agréée
☐ Une description de la nature et de la durée des opérations envisagées élaborées par une personne agréée

Lieu, date et signature

Senningerberg , le 04.04.2019 Signature : C. Schuttrop

Le dossier complet est à envoyer à l'adresse suivante :

Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable
Service des autorisations
L-2918 Luxembourg